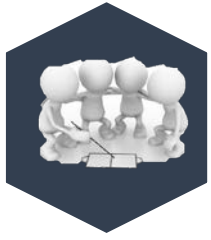


CATALOGUE FORMATION CONTINUE



Saison 2019 2020



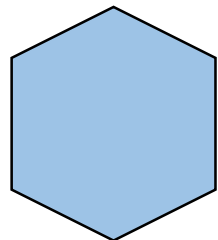
Réforme de la formation Professionnelle continue

- Pour répondre à l'UEFA, la FFF doit modifier la FPC (Formation Professionnelle Continue) et la mettre en place selon les modalités suivantes

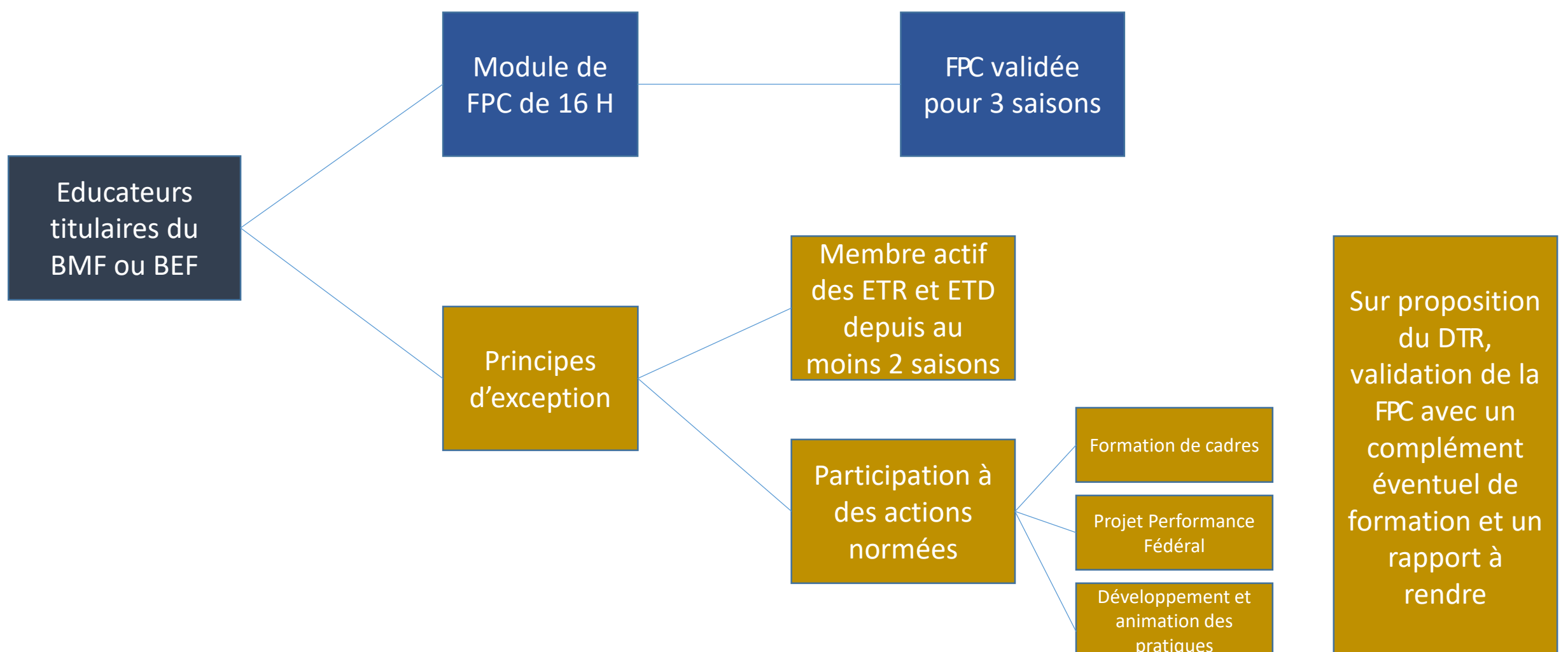


PRINCIPES GENERAUX

- Chaque moniteur doit suivre **16 heures de formation Professionnelle continue tous les 3 ans.**
- Cela permet la délivrance des licences techniques moniteurs pour les éducateurs en règle
- Formations proposées selon un catalogue sur l'ensemble du grand Est
- La Participation à un de ces modules de formation valide la FPC de l'éducateur pour 3 saisons
- Le catalogue de formation est défini par la FFF et mis en place par les formateurs de l'ETR Grand Est



Formation Professionnelle Continue 2019 2020



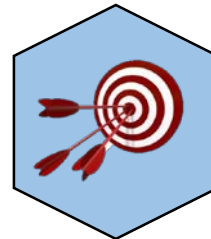


Formation continue des éducateurs BEF/BMF



PUBLIC

- Educateurs ou éducatrices titulaires du BMF ou du BEF



OBJECTIFS

- Compléter les connaissances et les compétences des « moniteurs »
- Actualiser les connaissances des éducateurs à appliquer au quotidien
- Répondre aux situations problématiques « de terrain » rencontrées par nos éducateurs



DATES

VOIR TABLEAU



DUREE

16 HEURES



LIEUX

VOIR TABLEAU



TARIFS

160 Euros

LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
	Entraînement technique et tactique des DEFENSEURS	10 et 11 octobre 2019	STRASBOURG	160 €
	Préparation Athlétique	20 et 21 décembre 2019	CREPS REIMS	160 €
	Préparation Athlétique	03 et 04 janvier 2020	CREPS NANCY	160 €
	Entraînement technique et tactique des ATTAQUANTS/ GARDIENS DE BUT	21 et 22 février 2020	ILLZACH	160 €
	Préformation du Joueur	30 et 31 mai 2020	CREPS NANCY	160 €
	Responsable technique de CLUB	30 mai et 06 juin 2020	CREPS REIMS	160 €



FORMATION CONTINUE MONITEURS BEES1 – BMF - BEF



N° de Licence (obligatoire) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom : _____ Prénom : _____ Date Naissance : __/__/____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : __/__/__/__/__ Portable : __/__/__/__/__ E-mail : _____

Club : _____ N° d'affiliation : _____

Diplôme : BEES 1 BMF BEF

LISTE DES FORMATIONS	MONTANT	DATE	LIEU
<input type="checkbox"/> TRAVAIL DES DEFENSEURS	160€	Le 10 et 11/10/2019	STRASBOURG
<input type="checkbox"/> PREPARATION ATHLETIQUE	160€	Le 20 et 21/12/2019	CREPS DE REIMS
<input type="checkbox"/> PREPARATION ATHLETIQUE	160€	Le 03 et 04/01/2020	CREPS DE NANCY
<input type="checkbox"/> TRAVAIL DES ATTAQUANTS/GB	160€	Le 21 et 22/02/2020	ILLZACH
<input type="checkbox"/> PREFORMATION	160€	Le 30 et 31/05/2020	CREPS DE NANCY
<input type="checkbox"/> RESPONSABLE TECHNIQUE	160€	Le 30/05 et 06/06/2020	CREPS DE REIMS

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION :

CLUB: Débit compte club (joindre l'attestation) Chèque (Ordre : LGEF) Espèces

EDUCATEUR: (merci de joindre **IMPERATIVEMENT** le règlement) Chèque (Ordre : LGEF) Espèces

AUTRES (merci de préciser): _____

VOTRE DOSSIER doit être **composé et retourné au maximum 10 jours avant la date de la formation (sous réserve de disponibilité):**
 ► de la fiche d'inscription et du règlement (ou de la prise en charge de votre club)

Fait à le

Signature

Merci de retourner les documents (remplis et signés) à :

LGEF Etablissement de REIMS
 M Raphael CHALENTON
 9 bis rue des Bons Malades
 51726 REIMS
 ou
 rchalenton@fff.fr





ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné(e), (Nom et fonction)

atteste que les frais relatifs à la participation de (Nom et Prénom)

à la formationorganisée par la LGEF, seront pris en charge par (Nom du club).....

Le montant pris en charge s'élève à €

Fait à le

Signature et cachet du club

Nota : Ce document est à joindre IMPERATIVEMENT lors de l'inscription.